

taire de la République auprès des trois Electeurs Ecclésiastiques, de même qu'auprès du Cercle du Haut-Rhin, ayant été faire un tour à *Cassel*, y a été arrêté par ordre du Landgrave. Comme un tel cas faisoit bien penser que la République s'en offenseroit vivement, & qu'il présenteroit des suites tendans à une rupture, il doit être rapporté. A ce sujet nous faisons ici usage d'un Mémoire que la Diette du Cercle du *Haut-Rhin*, assemblé dans *Francfort-sur-le-Meyn*, a reçu de Mr. Pestel, Secrétaire de Légation des Etats Généraux, sur l'arrêt dont il est question. Le voici tel qu'il est aussi parvenu à La Haye.

Permettez, Messieurs, que le soussigné ait l'honneur de vous informer d'un fait aussi extraordinaire qu'il est outrageant. Mr. le Comte de *Wartenleben*, qui réside depuis long-tems auprès du Louable Cercle du Haut-Rhin en qualité de Ministre Plénipotentiaire des Etats Généraux, fit, il y a quelques semaines, un voyage à *Cassel*, situé dans l'étendue dudit Cercle, pour y poursuivre une affaire particulière & étrangère à son Ministère. D'abord il y fut reçu & traité avec toutes les distinctions qui sont dûes à la dignité de son caractère, que l'on n'y avoit jamais méconnu, en Ministre avec lequel on avoit négocié, en Ministre même auquel on avoit autrefois témoigné quelques obligations sur l'entremise de son Ministère. Mgr. le Landgrave, actuellement regnant, l'ayant également reconnu pour tel, en le voulant charger tout récemment de la liquidation d'une certaine prétention que Son Altesse Sér. forme encore à la charge de Leurs Hautes Puissances. Ainsi sa qualité de Ministre est constatée suffisamment.

Mais malheureusement cette bonne intelligence ne fut pas de longue durée. Son Altesse Sérénissime croyant que ses intérêts en souffriroient si elle accordoit à Mr. le Comte de *Wartenleben* ce qu'il pensoit pouvoir poursuivre avec justice, lui fit dire